

Les inscriptions aux Formations organisées par **COFORM** impliquent l'adhésion pleine et entière du Responsable de l'Inscription et du Participant aux présentes conditions générales de vente, sauf dérogation écrite et expresse de **COFORM**.

INSCRIPTION

Toute inscription doit être confirmée par écrit par l'envoi du Bulletin d'Inscription **COFORM** dûment complété. Il convient d'établir un bulletin par formation retenue.

CONFIRMATION D'INSCRIPTION, PROGRAMME, CONVENTION DE FORMATION, CONVOCAION, ATTESTATION DE FORMATION

A réception du bulletin d'inscription, une confirmation d'inscription sera adressée au signataire du bulletin, accompagnée du programme de la formation retenue, de la convention de formation en 2 exemplaires. Un exemplaire de la convention sera retournée à **COFORM** avant le début de la formation. 15 jours avant la date de stage, une convocation précisant le lieu de la formation et les horaires de la formation est adressée au signataire du bulletin d'inscription. La facture est jointe à cet envoi.

ANNULLATION

Toute annulation doit être notifiée à **COFORM** au 5 Rue Jules Lefebvre 75009 PARIS. Elle doit parvenir à **COFORM** 15 jours calendaires avant le début de la formation. Toute annulation effectuée moins de 15 jours calendaires avant le début de la formation ou toute absence du participant fera l'objet par **COFORM**, d'une facturation « dédit » de 100% du prix de la Formation. Ce dédit n'est pas déductible du budget de la formation. Toute Formation commencée est due en totalité. Un Participant absent peut être remplacé par un collaborateur de la même entreprise. **COFORM** se réserve le droit d'ajourner une session, au plus tard 15 jours calendaires avant la date prévue pour une formation, si le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant. **COFORM** doit dans ce cas prévenir par écrit chaque participant et lui proposer une inscription prioritaire sur la prochaine session de formation.

Chaque Formation **COFORM** est programmée au moins 2 fois par an.

TARIFS PAIEMENT

Les prix des formations sont indiqués en Euro et Hors taxe. Ils comprennent le coût du déjeuner et les pauses. Les factures émises par **COFORM** sont payables comptant et sans escompte et au plus tard à la date d'échéance figurant sur celles-ci par chèque ou par virement.. Toute facture non payée à la date d'échéance, porte intérêt, de plein droit et sans mise en demeure préalable, à un taux annuel égal à 2 fois le taux de l'intérêt légal, calculé par mensualité. Ces pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date de règlement prévue sur la facture. Il sera facturé au Client, tous les frais de recouvrement contentieux des sommes dues. Toute facture recouvrée par voie contentieuse sera majorée à titre de clause pénale non réductible au sens de l'article 1229 du code civil, d'une indemnité fixée forfaitairement à 25% du montant des facture impayées et ce sans préjudice des dommages intérêts qui pourraient lui être dus. Il appartient au Responsable de l'Inscription de communiquer à l'organisme collecteur, tous les éléments indispensables pour assurer le paiement. Si celui-ci n'est pas effectué **COFORM** sera fondée réclamer le montant de ce paiement à l'Entreprise inscrite, solidairement débitrice à son égard ainsi que le montant des dommages intérêts qui pourraient lui être dus.

ELECTION DE DOMICILE

Les parties conviennent de faire élection de domicile, pour l'exécution du présent contrat aux conditions suivantes : à PARIS pour **COFORM** et à l'adresse mentionnée lors de la commande pour le Client.

COMPETENCE CONTESTATION

Le Tribunal de Commerce de PARIS est seul compétent en matière de Référé en cas de litige de toute nature et de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, à moins que **COFORM** ne préfère saisir une autre juridiction compétente. Le Client accepte cette attribution de juridiction sans aucune restriction, ni réserve.